

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 11

Rubrik: Economie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'approvisionnement de la Suisse puisqu'une très grande partie des produits importés sont acheminés par la voie fluviale, avantageuse tant du point de vue financier qu'énergétique. A.T.S.

Présentation des aliments de survie pour les abris de protection

D'ici trois années, toutes les communes suisses disposeront d'aliments de survie destinés aux occupants des abris de protection. La fabrique d'Orbe de la Maison Nestlé a commencé ses livraisons. Ces produits ont été présentés au Palais fédéral.

Chaque commune constituera des réserves de ces aliments concentrés afin de permettre aux occupants des abris de survivre durant 3 jours. Il s'agit en fait d'une ultime réserve à laquelle on ne pourra avoir recours que lorsque toutes les provisions privées seront consommées. Cela peut être le cas si les personnes ne peuvent quitter l'abri en raison d'opérations militaires en cours ou de la contamination du terrain par des gaz de combat ou des retombées radio-actives.

Ces aliments de survie sont présentés sous deux formes. La portion destinée au petit déjeuner se compose de 50 grammes de poudre composée essentiellement de cacao et de sucre. Pour les repas de midi et du soir, chaque personne installée dans un abri dispose de deux sachets de 150 grammes de granulés à saveur légèrement salée. Ce produit est composé de farine de soja, de fécule, de graisse végétale, de levures, de glutamates, de son, de froment, de condiments en poudre et d'antioxydants. La poudre comme les granulés se diluent dans de l'eau froide ou chaude, la première pour en faire une boisson, la seconde pour en faire une bouillie épaisse ou un potage. Les granulés peuvent également être absorbés sous forme sèche. L'apport énergétique d'une ration journalière est d'environ 6 860 joules ou 1 640 calories.

Durant les trois années à venir, Nestlé produira 19,5 millions de rations journalières. Coût de l'opération : 39 millions de francs, soit 2 francs par ration. Cette quantité permet à la population suisse de survivre durant 3 jours. Notons enfin que les qualités gastronomiques de ces aliments concentrés ont pratiquement fait l'unanimité au Palais fédéral : le terme de « dernière réserve » est parfaitement approprié, car il faut avoir très faim pour accepter d'en manger. A.T.S.

Les Musulmans en Suisse réclament de la viande de bêtes abattues selon le rite « Halal »

La Communauté islamique résidant en Suisse alémanique a soumis à l'Office fédéral de l'agriculture une demande selon laquelle elle estime avoir le droit de consommer de la viande de bête abattues selon le rite musulman « Halal ». La communauté précise

qu'elle peut importer chaque année quelque 1 300 tonnes de viande de bêtes abattues selon la loi coranique.

Dans sa lettre à l'O.F.A.G., la communauté souligne qu'il est difficile, pour ses membres, de consommer de la viande préparée selon le rite juïdique, comme c'est le cas pour eux actuellement, car ce rite diffère fondamentalement du rite Halal. En conséquence, les musulmans en Suisse se trouvent lésés par rapport à la communauté juïdique par le fait, notamment, que pour les musulmans, seuls certains morceaux de viande kasher peuvent être consommés. Le président de la communauté musulmane en Suisse, M. Adil Zulfikarpasic, a expliqué que ce n'était que faute de mieux que les musulmans en Suisse consomment de la viande kasher.

En ce qui concerne le volume de viande qu'ils souhaiteraient pouvoir consommer, ils seraient d'accord de s'en tenir au minimum. La Suisse compte environ 35 000 musulmans croyants résidents et 65 000 musulmans travaillant en Suisse. La communauté, en conséquence, réclame l'importation d'environ 10 000 tonnes de viande Halal (sur les 1 300 contingentées).

L'Office fédéral de l'agriculture est prêt à examiner la demande de la communauté, a-t-il été répondu, à sa demande, à l'A.T.S. Mais avant qu'une autorisation formelle soit donnée, de nombreuses questions de détail sont encore en suspens. A noter, toutefois, que ce n'est pas la première — ni la seule — demande de cette teneur faite aux autorités fédérales. D'autres groupes, dans d'autres parties de la Suisse, ont introduit des demandes semblables. A.T.S.

Examens d'entrée aux universités suisses pour les étudiants étrangers 59 % de réussite

Conformément à la demande faite par la Conférence des recteurs des universités suisses, des examens d'admission ont eu lieu du 25 septembre au 2 octobre à Fribourg pour les étudiants porteurs de diplômes étrangers et désireux de commencer des études dans des universités suisses. 210 candidats provenant de 54 pays se sont présentés à ces examens. 123 d'entre-eux (59 %) les ont réussis et pourront commencer leurs études aux universités suivantes : Genève 36, Lausanne 29, Fribourg 23, Zurich 14, Berne 10, Bâle 8, Neuchâtel 1 et St-Gall 1. A.T.S.

ECONOMIE

Délégation suisse à Pékin

La Commission mixte économique suisse — République populaire de Chine a tenu sa cinquième session du 6 au 8 octobre à Pékin. La délégation suisse était conduite par l'ambassadeur B. de Tscharnier, délégué aux accords

commerciaux. Elle était constituée de représentants de l'administration et des principales branches économiques intéressées aux relations avec la Chine.

la délégation chinoise était conduite par M. Li Sunde, chef de la 3^e division du Ministère du Commerce extérieur. La délégation suisse a visité des entreprises dans la province du Shaanxi. Le 7 octobre elle a assisté à l'inauguration du Centre suisse d'Horlogerie à Pékin.

Au cours des 8 premiers mois de l'année, les exportations suisses en Chine ont atteint 168,6 millions de francs progressant de 26,3 pc par rapport à la même période de 1980. Quant aux importations elles ont augmenté de 25,4 pc sur cette période, pour atteindre 98,9 millions de francs. Entre 1977 et 1980, les exportations de produits suisses vers la Chine ont passé de 135 millions à 233 millions de francs et les importations de 91 à 129 millions de francs.

Les textiles, les produits de l'agriculture et denrées alimentaires, de même que des produits de base pour l'industrie chimique constituent l'essentiel des importations. Les ventes suisses en Chine se concentrent surtout sur les machines et appareils, les produits chimiques, les montres et les instruments de précision. A.T.S.

Lutte contre l'inflation

La Banque nationale disposée à mettre le « paquet »

Comme l'a prouvé la toute récente hausse des taux officiels de l'escompte et des avances sur nantissement, la Banque nationale suisse (B.N.S.) est décidée à utiliser pleinement les moyens dont elle dispose pour lutter contre une inflation qui atteint des proportions alarmantes et qui est, de toute évidence, le problème essentiel de l'économie suisse à l'heure actuelle. C'est ce qu'a déclaré M. Pierre Languetin, vice-président de la direction générale de la B.N.S., lors d'un exposé présenté en présence des membres de l'Union cantonale bernoise du Commerce et de l'Industrie, réunis à St. Imier (Be) à l'occasion de leur assemblée générale ordinaire.

M. Languetin a souligné que l'impact conjoncturel de la politique monétaire restrictive choisie par la B.N.S., commence à se faire sentir et ne pourra que se renforcer dans les mois à venir. Il est inévitable, a-t-il dit, qu'un ralentissement de la croissance se manifestera, condition même d'un retour à un degré satisfaisant de stabilité des prix.

Toutefois, la politique monétaire n'est pas toute puissante et la B.N.S. ne peut vaincre seule l'inflation, a déclaré M. Languetin. Notre institut d'émission a besoin, par conséquent, de l'appui des collectivités publiques, en particulier de la Confédération, qui doivent multiplier leurs efforts pour rétablir l'équilibre de leur budget, et du soutien des partenaires sociaux, qui doivent faire preuve

de réalisme et de modération et agir dans le sens d'un retour à la stabilité. A.T.S.

Georg Fischer
Progression du chiffre d'affaires

Durant les sept premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires du groupe Georg Fischer (G + F) de Schaffhouse a augmenté de 9 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Il est passé de 926 millions de francs à 1,01 milliard. Les entrées de commandes sont légèrement supérieures à celles de 1980.

Dans une lettre aux actionnaires, la direction indique que les bénéfices de la maison mère seront sensiblement les mêmes en 1981 que l'année précédente mais il faut s'attendre à une diminution des bénéfices de groupe due à la consolidation de deux nouvelles entreprises et à la situation économique en Grande-Bretagne. Le groupe compte en effet deux sociétés de plus, Georg Fischer (Lincoln) Limited en Grande-Bretagne, dont G + F a acquis la totalité des actions à fin 80 et Eurofer s.a.r.l. Vermoin, Maia au Portugal où la participation a passé de 50 à 60 % le premier juillet dernier. A.T.S.

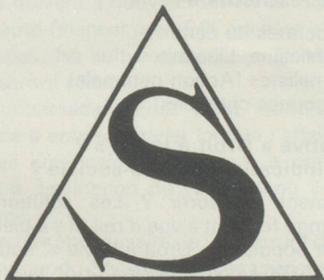
Double-Nationaux : Attention !
Pour vous aussi
le Fonds de solidarité
est une bonne affaire !



Renseignez-vous au

Fonds de Solidarité
des Suisses de l'étranger
Gutenbergstrasse 6,
CH-3011 Berne

ou auprès de votre représentation suisse.



PRODUITS SANDOZ S.A.

LABORATOIRES SANDOZ S.A.R.L.

PRODUITS AGROCHIMIQUES

MATIÈRES COLORANTES

PRODUITS CHIMIQUES

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

14, Boulevard Richelieu, 92500 RUEIL-MALMAISON — Tél. 732.03.20